



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/prevention-des-mutilations.html>

Prévention des mutilations génitales féminines : vers une solution durable

- Nos publications - Violence -

Date de mise en ligne : mercredi 12 juillet 2017

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Selon les derniers chiffres publiés par l'UNICEF (2016), plus de 200 millions de femmes et de filles dans le monde ont été victimes de mutilations génitales, et 8.000 filles risquent d'être excisées chaque jour. Dans la moitié des pays disposant de données sur cette pratique, la majorité des filles la subissent avant l'âge de 5 ans.

La dernière étude de prévalence, publiée en 2014, estimait à plus de 17.000 le nombre de femmes/filles excisées ou en risque de l'être en Belgique.

Dans la présente analyse, la CODE s'intéresse à cette violence de genre, contraire aux droits humains. Qu'est-ce que l'excision ? Où est-elle pratiquée et pourquoi ? Quelles en sont les conséquences sur le plan législatif au niveau international et belge ? Comment peut-on aborder une pratique très ancrée culturellement et socialement afin de promouvoir le respect de l'intégrité physique et psychologique des filles et des femmes ? Quelles sont les actions des associations et comment peut-on agir durablement et efficacement dans la lutte contre cette pratique ?